

PROCES-VERBAL
DE SYNTHESEN° PV/AN
01023/90N° PIÈCE
01N° FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES:

----Observations d'objets volants non identifiés.

----TEMOINS

Ce jour : trente novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : neuf heures et neuf minutes
nous soussigné :

vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées. agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PREAMBULE

Le 25 novembre 1990, nous sommes informés téléphoniquement par Mr
demeurant à GESTE (49) qu'il a observé un phénomène lumineux dans le ciel
la veille du soir. Nous nous transportons à son domicile pour entendre son
témoignage.

Nous apprenons également que Mr
demeurant à BEAUPHEAU (49)
a également observé un phénomène lumineux dans le ciel en ce même début de
soirée du 24 novembre 1990. Il ne pourra être entendu que le 29 novembre 90.

E N Q U E T E

Le 24 novembre 1990 connaît une soirée sans grand vent, le ciel est nuageux
avec quelques belles éclaircies. Il ne pleut cependant pas. La nuit est tombée
lors de la première observation de phénomène lumineux.

Mr nous explique avoir constaté le passage d'OUEST en EST d'un
groupe homogène d'une dizaine de boules "incandescentes". Il se trouvait alors
sur la N 249 au niveau de la commune de VALLET (44). Le vol horizontal de cet
ensemble avait une vitesse très élevée, sans commune mesure avec quelque chose
de connu. Il ne peut en estimer l'altitude. Il a regardé sa montre : il était
18h19 très précises.

---Cf situation géographique pièce n° 02 et audition pièce n° 03.

---Mr nous remet un dessin fait de sa main, de ce phénomène.

Mr nous déclare avoir vu un groupe homogène d'un dizaine de
boules couleur rouge-orange se déplacer à allure lente (moins vite qu'un avion)
dans le sens SUD-OUEST / NORD-EST un peu avant 19h00. Ces boules, dont certaines
étaient plus grosses que d'autres, laissaient derrière elles une queue un peu
comme "des paillettes". Ce phénomène est passé très haut en altitude au dessus
de BEAUPHEAU (49).

---Cf situation géographique pièce n° 02 et audition pièce n° 04.

---Mr nous remet un dessin fait de sa main, de ce phénomène.

L'A.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

90307294

PROCES-VERBAL
DE SYNTHESE

N°PV/AN
01023/90 01 2

C L O T U R E

Ces deux témoignages émanent de personnes stables et restant assez objectives. Elles ne semblent pas particulièrement passionnées par les observations météorologiques. C'est la première fois qu'elles assistent à un tel spectacle.

La description faite des deux phénomènes lumineux semble assez proche l'une de l'autre si ce n'est la vitesse de déplacement très élevée pour le premier et moins rapide qu'un avion pour le second.

Nous transmettons ces renseignements aux autorités compétentes.

Fait et clos à

le 30/11/1990 à 12h00.

Le Gendarme

A.P.J.

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

90 307294

N° PV/AN	N° PIÈCE	N° FEUILLET
01023/90	03	1

ANALYSE ET REFERENCEES:

Ce jour : vingt neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : quatorze heures et une minute
nous soussigné :

à
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Mous trouvant au domicile de la personne,
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:

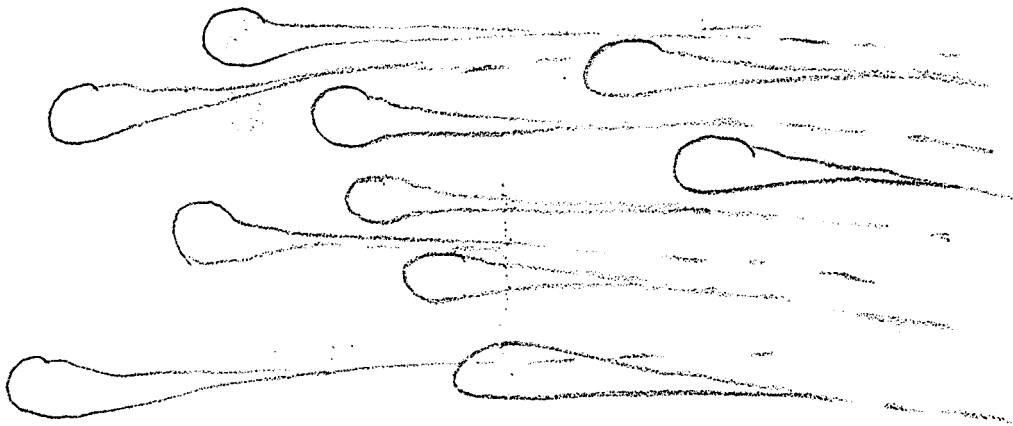
qui déclare le vingt cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix sept heures vingt minutes."-----
""Hier 24/11/1990 à 18h19, je circulais à bord de mon véhicule sur la N 249
sens NANTES (44) - CHOLET (49). Arrivé à environ un kilomètre après l'échangeur
de VALLET (44) j'ai aperçu un phénomène lumineux dans le ciel sur ma droite
en direction de ST CRESPIN. Il faisait nuit noire.-----
""J'ai aperçu un groupe d'une dizaine de boules incandescentes circulant sens
OUEST-EST. Le vol de ces boules était assez horizontal mais ce n'est pas facile
à dire. La vitesse de ces objets était très élevée, bien plus vite qu'un avion.
""Le groupe était homogène. Je ne peux pas vraiment préciser l'altitude car il
faisait nuit ; mais cela n'avait pas l'air très haut.-----
""Je ne peux pas comparer ce phénomène avec un objet connu. La couleur de ces
boules se situe jaune-orange : la couleur de l'incandescence.-----
""J'ai pu observer ce phénomène durant environ dix secondes car c'est mon
épouse qui conduisait le véhicule. J'ai fait un dessin de ce phénomène que Je
vous remets. Il est assez fidèle de notre observation.-----
""Ce phénomène a disparu tout à coup, peut être caché par les nuages, après
environ dix secondes.-----
""Nous avons commence à observer ce phénomène arrivant par derrière notre
voiture jusqu'à la fin où il se trouvait devant.-----
A GESTE, le vingt cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix, & dix sept
heures quarante.-----
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus. j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou & y retrancher."
La personne entendue
L'A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.

99307294

Samedi 24 Novembre 91 à 18H19

Nous roulions en voiture sur la RD49 de
Nantes vers Cholet, environ 1 km après l'échangeur
de Vallet, nous avons eu une forte chute assez
haute (22 à 4 lions) à peu près au dessus de St Hipp
système une dizaine de boules avec des queues
jaune-orange se déplaçant à grande vitesse d'ouest
en Est, certaines se déplaçant plus vite que d'autres,
tout à disparu (sans doute caché par des nuages)
au bout d'une dizaine de secondes.



DESSIN EFFECTUE PAR Mr

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PV/AN
01023/90

N° PIÈCE
04

N° FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES:

90307294

Ce jour : vingt neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : dix sept heures et cinquante six minutes
nous soussigné :

vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

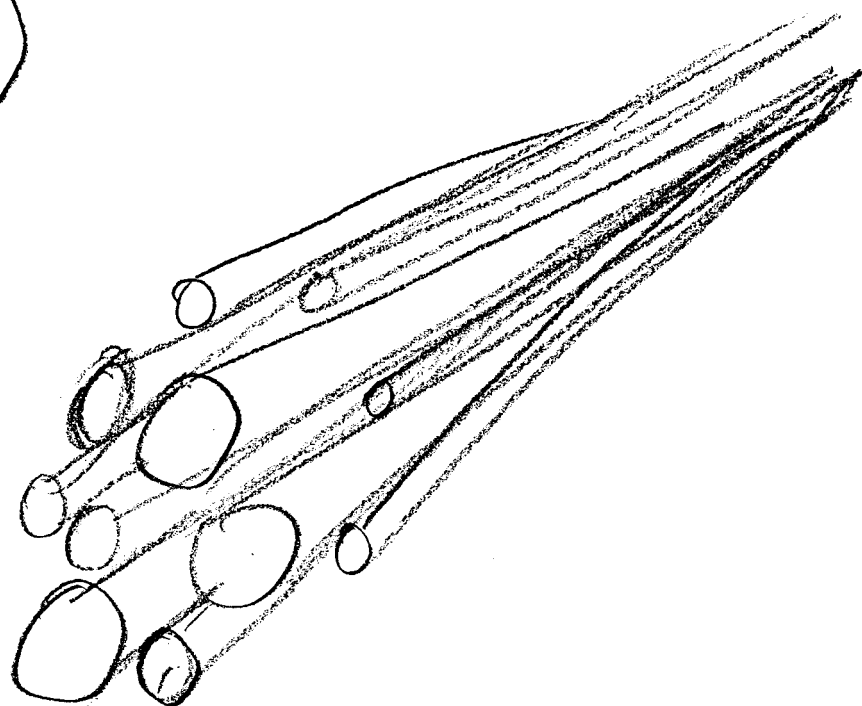
rappocons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à _____ au bureau de notre unité,
entendons separement la personne dénommée ci-dessous:

qui déclare le vingt neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix huit heures et seize minutes:-----
 ""Le 24 novembre 1990, un peu avant dix neuf heures, je me trouvais à mon domicile à BEAUPREAU, dans la cour intérieure. Il faisait nuit, le temps était semi-couvert, avec quelques éclaircies. -----
 ""Mon regard a été attiré vers le ciel où j'ai aperçu un phénomène lumineux se déplaçant dans le sens SUD-OUEST vers NORD-EST. Il s'agissait d'une dizaine de boules lumineuses couleur orange-rouge. Quelques unes de ces boules étaient plus grosses que les autres. Elles laissaient une traînée lumineuse derrière elles. Le groupe de boules était homogène, à mon sens, je pense que le vol de ces boules était descendant. Ce phénomène est passé très haut en altitude, je crois qu'il est passé au-dessus de BEAUPREAU. Ce phénomène m'a semblé se produire instantanément, je ne l'ai pas vu arriver. Je n'ai pas attendu la fin de ces faits car je suis allé chercher mon amie qui, malheureusement, est arrivée trop tard. Il n'y avait plus rien à mon retour. Je ne peux comparer ce phénomène avec rien de connu à mon sens. -----
 ""Ces faits ont duré environ environ une ou deux minutes. Le groupe de boules est passé plus lentement qu'un avion.-----
 ""La queue de ces boules est différente de la boule par elle-même. Elle semblait plus "transparente", un peu comme des paillettes.-----
 ""Quand mon amie est arrivée et que ce phénomène était terminé, nous avons aperçu beaucoup plus haut en altitude une boule blanche unique que j'ai d'abord pris pour une étoile. Puis je me suis aperçu qu'elle se déplaçait dans le sens SUD-NORD à une vitesse approximative d'un avion de grande ligne. Nous l'avons suivie jusqu'à perte de vue dans son vol horizontal et rectiligne.-----
 ""J'ai fait un dessin du premier phénomène observé que je vous remets.-----
 A _____ Le vingt neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à dix huit heures quarante cinq.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue
L'A.P.J.

lune



DESSIN EFFECTUE PAR Mr

92107994

00707204

Encore des OVNI dans le ciel de Loire-Atlantique

Nantes.— Plusieurs personnes ont aperçu samedi en fin d'après-midi des OVNI dans le ciel de Loire-Atlantique. Deux d'entre elles, résidant à Basse-Goulaine et à Geneston, ont témoigné auprès des gendarmes de la brigade de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Plusieurs autres, des habitants de Rezé et de Saint-Nazaire entre autres, ont signalé par téléphone le phénomène auprès de ces mêmes gendarmes.

Les uns et les autres ont nettement distingué, entre 18h20 et 18h30, « cinq points ou cinq traits lumineux de couleur vive traverser le ciel à grande vitesse pendant une vingtaine de secondes et sur une trajectoire horizontale d'ouest en est ».

Ces témoignages, plusieurs pilotes d'avions de ligne, les ont confirmés auprès du centre de contrôle régional de Brest.

On est bien loin des centaines

de témoignages recueillis dans la soirée du 5 novembre dernier quand, de Pau à Strasbourg en passant par la Vendée, la Loire-Atlantique et la région parisienne, des milliers de personnes avaient parfaitement distingué « des lumidres disposés en triangle, des lumidres faisant penser au vol d'avions en formation », mais les gendarmes ont toutefois pris en considération ces déclarations « dignes de foi ».

Et ces nouveaux témoignages relanceront à coup sûr la polémique à propos des phénomènes lumineux observés début novembre. Très vite, l'observatoire de Munich, en Allemagne, avait cru pouvoir affirmer qu'il s'agissait de l'explosion d'une météorite lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

Cette thèse avait été remise en cause quelques jours plus tard par le SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de

rentrée atmosphérique) du Centre national d'études spatiales.


A partir de données fournies par l'US Space Com américain, le SEPRA avait en effet précisé que le phénomène lumineux était lié à la rentrée dans l'atmosphère des fragments d'une fusée soviétique ayant servi au lancement d'un satellite de télécommunication « Gorizont 21 » le 3 octobre.


De son côté, la Banque internationale de données ufologique de Châtillon avait renvoyé dos à dos l'observatoire allemand et le SEPRA. Pour cet organisme, « les témoignages précis recueillis, près de quatre cents, contredisent les conclusions officielles ».

Et à n'en pas douter, la Banque internationale de données de Châtillon s'intéressera de très près, à ces nouveaux témoignages susceptibles d'apporter de l'eau à son moulin...

V

LEGENDE

 : Flèche verte.
Observation
sens OUEST-EST.

 : Flèche bleue.
Observation
sens SUD-OUEST/NORD-EST

Extrait carte MICHELIN
région NANTAISE - 1 / 200 000°

N O R D

